

EUROPEENNES 1^{ER} TOUR



LIVRAISON ET CONDITIONNEMENT PROFESSIONS DE FOI (Circulaires) BULLETINS DE VOTE (Electeurs + Mairies)

Horaires et Modalité de réception:

1 er Tour :

- Le 29/04 au 30/04 de 08h00 à 18h00
- Le 02/05 de 08h00 à 18h00
- Le 03/05 de 08h00 à 12h00
- Le 06/05 et 07/05 de 08h00 à 18h00
- A partir du 09/05 de 08h00 à 18h00

Responsable du Site :

- Miguel MORGADO : 06 07 22 48 03

Responsables de Comptes :

- Marion LEBOUCHER : 07 60 54 45 46
- Julie DENIZOT : 06 24 38 57 20

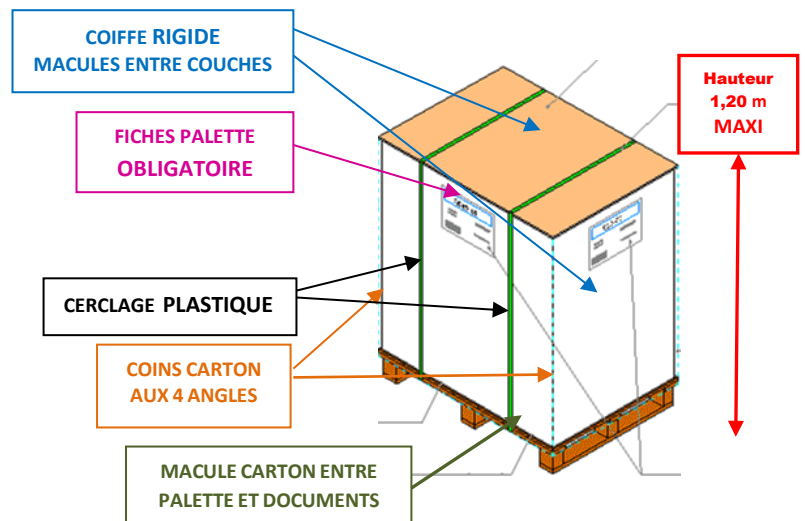
Sites équipés de quais de déchargement pour tous types de véhicules. Tous les imprimés doivent être accompagnés **OBLIGATOIREMENT** d'un bon de livraison.

ELEMENTS DU BON DE LIVRAISON :

- ✓ Nom du département ou préfecture ET du candidat
- ✓ Nombre de palettes
- ✓ Quantité de documents
- ✓ Type de documents :
 - PROFESSION DE FOI (Circulaires)
 - BULLETINS DE VOTE ELECTEURS
 - BULLETINS DE VOTE MAIRIES

CRITERES DE CONDITIONNEMENT :

- ✓ Palette 80*120
- ✓ Mettre **Un seul candidat /palette**
- ✓ Mettre **un seul type de document par palette**
 - Professions de foi (Circulaires)
 - Bulletins de vote Electeurs
 - Bulletins de vote Mairies
- ✓ Paquets bien talonnés sur palette
- ✓ Mise en carton des Bulletins de Vote sous élastique par Paquet de 1 000 ex **uniquement pour l'envoi aux Mairies**
- ✓ Croisement des documents à chaque couche (à minima tous les 500 ex) – **Sans film rétractable et sans intercalaires**
- ✓ Ne pas poser les paquets à même la palette : apposer **une macule carton avant la 1^{ère} couche**
- ✓ Apposer une **coiffe rigide sur le dessus des documents palettisés (ou un plateau)**
- ✓ **FILMER la palette + CERCLAGE plastique**



**Le Filmage de la palette devra assurer le maintien des documents lors du transport (4 coins carton à filmer avec la palette).
IMPORTANT**



NE PAS GERBER LES PALETTES PENDANT LE TRANSPORT

Conseil :

Pour éviter que les transporteurs ne gerbent d'autres palettes dessus : scotcher un carton vide –témoin- sur le dessus de la palette

Indiquer impérativement sur la FICHE PALETTE :

- Nom de la **préfecture, du candidat**
 - Type de document : Profession de Foi (Circulaires)
 - Quantité de documents/palette
 - Numéro de palette
- Ajouter la mention:
« NE PAS GERBER »
(sur au moins 2 faces de la palette)

PREFECTURE / CANDIDAT XXXX
NE PAS GERBER
Référence :
PROFESSIONS DE FOI
(circulaires)
Xxx Docs /Palette n°xy/z palettes